



Date limite des concours

Par cach73

bonjour

je souhaite connaitre la position du droit europeen concernant les limites d'age aux présentations des concours de la police et education nationale

au nom de l'équité et de la justice pour tous car il s'agit bien de création d'emploi ;je vois donc la une altération au droit individuel et une restriction basée sur un critère d'exclusion a caractere discriminatoire

merci de votre eclairage